L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 5 JUILLET 1892.

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

Jn. G. Colemen vs P. Valentine.
Le même vs Johnson & Valentine.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans — Nos 14,607 et 14,608 — En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Chs. M. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente à l'encan, à la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16me jour de juillet 1892 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du dit P. Valentine, défendeur dans l'affaire No 14,607 et un des défendeurs dans l'affaire No 14,608 dans et pour la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 6 dans l'îlet borné par les rues Laurel, Deuxième, Annonciation et Troisième, sur un plan de Hermann Kohl, daté le 2 mars 1846, et déposé comme plan No 97 dans le livre de plans de J. B. Marks, ex-notaire, mesurant 31 pieds et pouces 8 lignes de face à la rue Laurel sur 100 pieds de profondeur et 31 pieds 6 pouces 3 lignes de large dans le fond, désigné par le No 14.

Acquis par P. H. Valentine de Francisco Gonzalez Fernandez Blanco d'après un acte passé pardevant M. T. Ducros, not. pub., le 29 mai 1883. Enregistré dans le livre 120—folio 31. Bureau des Aliénations.

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
14 juin—14 21 28—juil 5 12 16

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33 191—Division E—Succession de Ann E. Auld, femme décédée de George Glidden.—Attendu que Benjamin F. Auld père et tuteur naturel des mineurs, Catherine A. W. Auld et Annie S. Auld, et comme administrateur de leurs successions et de Harry A. Remley, père et tuteur naturel du mineur, Edith Remley, et comme administrateur de sa succession, tous de Baltimore, Etat du Maryland, ont demandé à cette cour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs et ont enregistré un compte-rendu en cette affaire ainsi qu'il est requis par la loi, donnant un état de la propriété et les dettes de la dite succession et des dits mineurs; Avis est par le présent donné à qui cela concerne de donner les raisons, s'il y en a, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, pour lesquelles le dit compte ne serait pas approuvé, et qu'il soit fait droit à l'application des dits pétitionnaires.

Nouvelle-Orléans, 2 juin 1892.
Par ordre de la Cour.
EUG. D'HÉRETÉ,
Député Greffier.
Signé—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Chas Edw. Rhodes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,614.—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Bedell, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
1er juil—1 5 9

Succession de Geo. C. Duerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,179—Division D—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Geo. C. Duerson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
30 juin—30—juil 5 9

AVIS AUX CREANCIERS.

Alphonse Garcia vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,930—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Victor Maub rret, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
A. V. FLOTTE,
Greffier.
29 juin—29—juil 2 8

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,082—Division—Goudchaux Brothers et leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de cette affaire et de la raison commerciale composée de Lazard Goudchaux et Léopold Goudchaux, soit convoquée et tenue pardevant Frederick Adolph, notaire en cette ville, dans le but de voter sur leur application pour répit et qu'il soit ordonné que la dite réunion soit tenue pardevant Frederick Adolph, notaire en cette ville, à partir de SAMEDI, 23 juillet 1892 à 11 heures A. M., que F. B. Thomas, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite raison commerciale; et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens de la dite raison commerciale et les membres individuels soient par conséquent suspendues.

Nouvelle-Orléans, 14 juin 1892.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme.
Jas. D. RAKIN, Député Greffier.
14juin—31 au 23juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie par le présent, que le 23ème jour de février 1892, jugement a été rendu par cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les paroles et chiffres ou vents, à savoir: Pauline Frank vs John U. Frank.—No 34,313—Division C.—Sur motion de E. J. Wenck Esq. avocat pour la demanderesse, et sur production de preuves à l'appui de sa demande et la loi et les témoignages étant en sa faveur et contre le défendeur. Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut inscrit dans cette affaire le 31 décembre 1891 soit confirmé et qu'il y ait jugement en faveur de la dite demanderesse, Pauline Frank, et contre le défendeur, John U. Frank, son mari, décrétant une séparation de biens et une dissolution de la communauté qui a jusqu'à présent existé entre eux, que la demanderesse Pauline Frank, ait un plus jugement contre le défendeur, John U. Frank, dans la somme de dix mille dollars avec privilège sur tous les biens du défendeur jusqu'à la restitution finale par lui de la propriété paraphernale et séparée à la demanderesse comme il est alloué par la loi aux femmes mariées; que la demanderesse ait en plus un jugement la reconnaissant comme la propriétaire du billet enregistré dans l'affaire John U. Frank vs Charles Schneider, No 23,772 du docket de cette Cour, et l'autorisant à s'occuper d'affaires séparées de celles de son mari et en son propre nom, tous les frais du procès devant être payés par le défendeur. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que l'intervention et troisième opposition de John Dolliger dans cette affaire enregistrée le 17 décembre 1891 et non poursuivies et non servies aux parties ci-nommées, soient mises hors de Cour aux frais.

Jug ment rendu le 23 février 1892.
Jugement signé le 29 février 1892.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
En témoignage de quoi, j'y ai apposé ma signature et imprimé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce dixième jour de mars, dans l'année de notre Seigneur mil huit cent quatre vingt-douze.
TH. RUISSON,
Député Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN GRAND BARGAIN.

Les magasins de choix en briques
Nos 879, 881, 883 rue Tchoupitoulas, au coin de la rue Quatrième,
Et connus sous le nom de
MAGNOLIA HOUSE
Avec magasin, Salon de barbier et Cottage à l'arrière.

SPLENDIDE PLACEMENT

Et valant ensemble 900 par mois.
Succession John W. Glenn, décédé.
Vendus par ordre de la Cour
A longue échéance—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet,—SAMEDI, 9 juillet 1892, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de John W. Glenn, décédé, dossier No 36,000, à l'encan, il sera vendu—

Cette portion de terre de valeur consistant de deux terrains, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Quatrième et Washington, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, lesquels terrains mesurent ensemble 52 pieds 9 pouces et 6 lignes de façade rue Tchoupitoulas, sur une profondeur et façade rue Quatrième de 106 pieds 10 pouces et une profondeur de 98 pieds du côté le plus proche de la rue Washington; et 51 pieds 7 pouces de largeur à l'arrière.

Les améliorations consistent en un Block de magasins bien bâtis à deux étages, couverts en ardoises, portant les Nos 879, 881 et 883 rue Tchoupitoulas, et ont un vaste salon dans le magasin du coin, salon de barbe et autres magasins contigus, avec cuisine et autres pièces au-dessus, la partie supérieure étant subdivisée en chambres à coucher et autres, conveneables, comme maison de pension; aussi, il y a une petite maison en bois à l'arrière, rue Quatrième, 3 citernes, cour pavée, un balcon couvrant tout le trottoir, et propre à l'entrepôt de fabriques, des élévateurs, etc., et seront vendus en bloc. Le tout en bon état et réparé et actuellement loué 900 par mois, et actuellement sujet à un bail échéance; tous autres renseignements seront annoncés à la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit portant 7 pour cent d'intérêt par an, et toutes les taxes annuelles. 10 pour cent comptant sur les lieux et le paiement des termes accepté au coup de l'enchère.

L'acte de vente pardevant John G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 juin—6 12 19 26—juillet 5 9

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 2 JUILLET—CLASSE No 256
Tirage de 4 heures P. M.

31	47	20	38	68	14	60	59	26	57	5	13 33

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature
Ce 2 juillet 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les pleins des tirages quotidiens peuvent être vus et tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell
Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 12 JUILLET 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de...	20,000.......	20,000
1 Lot de...	10,000.......	10,000
1 Lot de...	5,000........	5,000
2 Lots de...	2,500........	5,000
5 Lots de...	1,000........	5,000
25 Lots de...	300........	7,500
100 Lots de...	200........	20,000
200 Lots de...	100........	20,000
300 Lots de...	60........	18,000
500 Lots de...	40........	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit......	$10,000
100 Lots de...	60, ...	6,000
100 Lots de...	40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit......	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980
3,434 Lots se montant à....		$265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en pleins et faisant signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance de lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le shérif de nouvelles machines à coudre.

Jacob H. Wiendahl vs. A. A. Mantine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35 898.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 11 juillet 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—
10 nouvelles machines à coudre.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 juin—30—juil 6,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizens' Bank of Louisiana vs Mme Amenaide Somme et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,478—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville compris dans le carré borné par les rues Commune, maintenant Tulane Avenue, Tremé, maintenant Liberty, et Jackson, maintenant Gasquet, et Franklin, désignés par les numéros un et quatre sur un plan fait par C. A. Hedin, voyer daté le 5 avril 1857, déposé en l'étude de T. J. Beck, notaire. Le lot No un mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Franklin, entre les rues Commune et Jackson; quatre-vingt-cinq pieds trois pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare des lots Nos 2, 3 et 4; quatre-vingt-dix pieds trois pouces et sept lignes sur le côté opposé, vingt-neuf pieds quatre pouces et cinq lignes de largeur dans le fond. Le lot No 4 mesure vingt-quatre pieds neuf pouces de face à la rue Commune entre Franklin et Tremé quatre-vingt-douze pieds onze pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du lot No 3, quatre-vingt-dix-huit pieds huit pouces et une ligne sur la ligne du côté opposé, et quarante-et-un pieds quatre pouces et trois lignes de largeur dans le fond.

Ensemble avec 41 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens qui y sont attachées et aliénées sur les dites propriétés.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.—Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du plaignant, soit la somme de quatre cent quatre-vingt-douze piastres avec dix pour cent d'intérêt par an à partir du 1er avril 1875 et un autre montant de huit cent soixante-neuf piastres pour contribution sur quarante-une actions du fonds capital de la Banque des citoyens de la Louisiane avec 8 pour cent d'intérêt par an sur neuf appels annuels de contributions de quatre vingt deux dollars chacun, chaque appel portant intérêt de huit pour cent par an à partir de la date de l'appel, les appels étant le 1er décembre de chaque année à partir de 1881 à 1889 inclusivement et les frais et charges dans l'affaire et la vente et les taxes d'Etat et de ville sur les dites propriétés.

L'acquéreur en outre assumera le résidu de la dette des actions hypothéquées pour les dites quarante-une actions, pas encore dues, mais sujettes à être appelées en vertu de la charte et des lois relativement à la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir: La somme de deux mille neuf cent cinquante deux dollars et assumera toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la dite Banque. Et le reste du prix de l'adjudication s'il y en a, comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
9 juin—9 15 21 29—juil 6 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts dans deux bateaux-pilotes.

Succession de Wm. Thomas Levine

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29 648—En vertu d'un ordre de vente daté du 3 juin 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de partie de possession légitime de la succession de William Thomas Levine en deux bateaux-pilotes à vapeur, faisant le service entre ce port et les Jetées, sur le fleuve Mississippi, comme suit, savoir:

Dans le bateau pilote à vapeur "Jennie Wilson" la partie de possession de la dite succession étant de un trente-cinquième (1|35) et dans le bateau pilote à vapeur "Underwriter" la partie de possession de la dite succession étant de quarante-et-un treize cent quatre-vingt-seizièmes (41|1396).

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 juin—8 13 20 27—juil 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de propriété de valeur améliorée, connue comme le No 7 RUE NORTH,
Faisant face à la Place Lafayette.

Thomas Winans vs Mme Sallie Bradford Bagley, femme de C. H. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,346.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 16 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui s'y rapportent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues North, St-Francis, Peydras et St-Charles désigné comme lot numéro un des bâtisses connues comme Parmly's Row, et faisant face au coin des rues North et St-Francis; le dit lot mesurant environ trente-deux pieds quatre pouces et une ligne de face à la rue North sur soixante dix neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue St Francis ensemble avec une allée ou une façade d'environ trois pieds neuf pouces sur la rue North sur toute la profondeur du dit lot, ainsi que l'usage des lieux d'aisance et le droit de passage qui y conduit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13 juin—13 20 27—juil 5 11 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur formant l'encoignure Marais et Toulouse; dans l'îlet borné par les rues St-Louis et Villeré.

New South Building and Loan Association vs Mme Julia Jamet, épouse de Lucien Dupré.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,660—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances lui appartenant, située dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, Toulouse, St-Louis et Villeré, laquelle portion de terre mesure, au pied américain, plus ou moins, quatre-vingt sept pieds, un pouce et sept lignes de face rue Marais sur cent deux pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur et de face à la rue Toulouse dont elle forme le coin et est composée de la façade de quatre lots de terre désignés par les Nos un, deux, trois et quatre, d'après un plan de L. Surgi en date du 16 février 1849 et déposé comme plan No 46 du Livre des Plans No ..., en l'étude de H. P. Caire, ancien notaire de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
6 juin—6 13 20 27—juil 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Second District.

Jacob Buckenmeyer vs Anatole Brieugne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,997—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Villeré et Robertson, le dit îlet étant composé de tout le lot No Un du dit îlet conformément à un plan fait par Bourgerol, voyer, le 4 novembre 1837, déposé en l'étude de C. V. Foulon, notaire, et d'une partie du dit No Deux en Cinq attenant au lot No Un, le lot de terre devant être vendu mesurant vingt-sept pieds un pouce de face à la dite rue des Ursulines, quatre-vingt-onze pieds quatre pouces et six lignes de profondeur sur le côté vers la rue Villeré et quatre-vingt-dix pieds sur l'autre ligne et vingt-sept pieds un pouce et six lignes de largeur dans le fond, tout au pied américain, acquis par le défendeur par achat de J. B. Laporte, le 24 décembre 1887, par acte fait pardevant J. R. Légier, notaire.

2° Et une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et avantages lui appartenant, située dans le second district de cette ville, dans le même îlet que le lot ci-dessus décrit, et lui attenant, et mesurant vingt deux pieds six pouces de face à la rue Ursulines, cent vingt-et-un pieds de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Robertson, quatre-vingt-dix pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Villeré, et sur une ligne de côté de la rue Robertson onze pieds, de là sur une ligne diagonale vers la rue St-Philippe trente-deux pieds neuf pouces, avec une largeur dans le fond de deux pieds six pouces, le tout conformément à un plan fait par Ed. Pilié, voyer, daté le 19 février 1890, annexé à l'acte de vente mentionné ci-dessous, acquis par le défendeur par achat de la succession d'Euphémie Blache, veuve de Paul Villars, par acte fait le 7 avril 1890 pardevant Chas J. Théard, notaire. Livre de transfert 131, folio 432.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 juin—15 22 29—6 13 16 juil

AVIS JUDICIAIRES.

Avis.

AVIS public est par le présent donné qu'il sera fait une demande à la Législature de cet Etat par le soussigné pour changer son nom de Ferdinand Gousseaud en celui de Ferdinand Zeigler.

FERDINAND GOUSSAUD.
13 juin—34 au 30 j

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

—DE—

Propriétés Foncières

—DANS LES—

DEUXIÈME ET TROISIÈME DISTRICTS.

Magasins et maisons de résidence de valeur et rémunérateurs à l'encan.

TITRES PARFAITS.

VENTE PAR ORDRE DE COUR.

Succession de

Jean F. Schweitzer.

No 33.492—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

Plans exposés à la Bourse des Encanteurs.

PAR D. DANZIGER, encanteur, — Bureau, 31 rue Carondelet—SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du et signé le 6 juin 1892, dans la susdite affaire, il sera vendu à l'encan les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

1. Magasin et maison de résidence de choix en briques à deux étages, No 77 rue Toulouse.

Un certain terrain situé dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Toulouse, Bourbon, St-Pierre et Royale, mesurant 20 pieds de façade rue Toulouse, sur 93 pieds de profondeur. Les améliorations, comprenant cette bâtisse, magasin et résidence, en briques, à deux étages, ayant magasin et 7 chambres, citerne, hydrant, etc. Loués aux moyenne de $22.50, par mois à un locataire très ancien qui paye les privilèges de l'eau, etc., le curage de la fosse etc.

2. Le magasin anciennement établi et prospère, No 166 rue Royale en arrière de la Cathédrale, faisant face à la place St-Antoine.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Royale, St Pierre, Chartres et l'allée St-Antoine ou allée Orléans, formant le coin de la rue Royale et de l'allée St-Antoine ou allée Orléans, et mesurant 23 pieds 10 pouces de façade rue Royale; 75 pieds 7 pouces de profondeur et de façade sur l'allée St-Antoine ou l'allée Orléans; 22 pieds 11 pouces de largeur à l'arrière, de là, s'étendant sur une profondeur de 30 pieds 2 pouces, puis s'ouvrant à angle droit d'environ 11 pouces vers la rue St-Pierre, et encore d'une autre profondeur de 45 pieds 6 pouces vers la rue St-Pierre au point de commencement. Les améliorations comprennent une grande bâtisse à trois étages en briques subdivisée en magasin et résidence. Le rez-de-chaussée est divisé en magasin et entrepôt et les deux étages supérieurs ensemble environ 10 chambres, grande verandah sur la devanture et le côté de la bâtisse.

Cette propriété est excellente comme placement de capitaux et est le magasin anciennement occupé par M. Jean Schweitzer; elle est susceptible d'être louée $75 par mois.

3. Grande bâtisse en briques à 3 étages occupée comme maison de résidence (environ 21 chambres) No 209 rue Bourbon.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Royale, Dumaine et St-Philippe. Le dit terrain étant désigné par le No 1 sur un certain plan dressé par L. Surgi, voyer, le 8 mai 1848, il mesure, au pied américain, 33 pieds, 11 pouces 1 ligne de face rue Bourbon, sur 127 pieds, 2 pouces, 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le tout comme décrit au plan annexé à un acte de vente passé en l'étude de C. V. Foulon, notaire, le 9 décembre 1848. Les améliorations comprennent une bâtisse à 3 étages en briques, etc. ayant 21 chambres, grandes galeries, etc. Louée au taux de $45 par mois le locataire ayant les privilèges de l'eau et le curage des fosses. Cette propriété est susceptible d'un loyer de $75 par mois.

4. Magasin et maison de résidence double à 2 étages en briques, Nos 254 et 256 rue Royale, près de la rue des Ursulines.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, Ursulines et St-Philippe, mesurant 35 pieds 2 pouces de face rue Royale, commençant à un point 29 pieds 10 pouces et 1 ligne de la rue des Ursulines, sur 91 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur, entre lignes droites et parallèles, mesure américaine. Les améliorations comprennent une maison en briques à deux étages, en double, ayant au rez-de-chaussée un magasin, corridor et 3 chambres; le tout terrain une bâtisse à 2 étages, en briques, ayant de chaque côté, 4 chambres, citerne, loués $54 par mois.

5. Jolie maison de résidence en briques, à deux étages, 139 rue du Quartier entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Un certain terrain ou morceau de terre, situé dans le deuxième district de cette ville carré d'îlet borné par les rues Esplanade, Bourgogne, Quartier et Dauphine, désigné comme terrain No Deux sur un plan tracé par L. J. Pilié, alors député-voyer, en date du 6 oct bre 1836, et annexé à un acte de vente par Caroline Gentilly Drean à George Legendre passé pardevant Carlile Pollock, ancien notaire en cette ville, le 2 décembre 1836; le dit terrain ayant, d'après la dite mesure, au pied anglais 20 pieds 3 pouces de face rue du Quartier, commençant à une semblable distance de 20 pieds 3 pouces du coin de la rue Bourgogne et s'étendant vers la rue Dauphine: sur 75 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits passages, privilèges qui y appartiennent ou qui en quelque sorte en font partie. Les améliorations comprennent une maison de résidence à deux étages en briques, avec attique, ayant 7 chambres, corridor, citerne, etc. Louée $18 par mois.

6. Cottage de choix, double en bois couvert en ardoises, avec attique, Nos 437 et 437 1|2 rue Bourgogne.

Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, faisant partie du terrain désigné par le No 38 sur le premier plan de la dite banlieue, la dite partie de terre mesurant 30 pieds de façade rue Craps, actuellement Bourgogne, entre les rues Français et Champs-Elysées, sur une profondeur de 120 pieds borné d'un côté par la propriété actuellement ou anciennement appartenant à Antoine Pitt et de l'autre côté par l'autre partie dudit terrain No 38. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou y appartiennent, consistant en un cottage double en bois couvert en ardoises, avec attique, ayant de chaque côté 5 chambres, auvent, citerne, etc. Loué $20 par mois.

7A. Une Bâtisse double à deux étages, en bois, couverte en ardoises, Nos 313 et 313 1|2 rue St-Pierre.

Une certaine partie de terrain située dans le Deuxième District de cette ville, désignée par la lettre A sur un plan dressé par Sidney G. De l'Isle, voyer, en date du 11 juin 1892, dans le carré d'îlet borné par les rues St-Pierre, Roman, Orléans et Derbigny; la dite partie de terrain mesurant, d'après le dit plan, mesure anglaise, 27 pieds de façade rue St-Pierre, sur une profondeur entre lignes parallèles de 71 pieds 1 pouce et 6 lignes. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, consistant d'une bâtisse double à deux étages, en bois, couverte en ardoises, ayant de chaque côté, 3 chambres, citerne, etc. Louée $24 par mois.

7B. La résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, No 260, rue d'Orléans.

Une certaine portion de terre, située dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St Pierre, Derbigny et Roman, désignée par la lettre B sur un plan tiré par Sidney G. De l'Isle, arpenteur, en date du 11 juin 1892. La dite portion de terre mesure, au pied américain, selon le dit plan, 27 pieds de face à la rue d'Orléans sur 48 pieds 4 pouces, entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtiments sur le dit lot de terre et toutes les autres dépendances, comprenant une résidence en bois couverte en ardoises, à deux étages, contenant 6 chambres, avec hangar, citernes, etc. Loué à raison de $12 par mois.

8A. Propriété de choix propre pour une laiterie dans le troisième district.

Une certaine portion de terre, située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 1724, borné par les rues Agriculture, Warsaw, Broad, Industrie et Havana, désignée par la lettre A, sur un plan tiré par Sidney G. De l'Isle arpenteur. La dite portion de terre, selon le dit plan, mesure, au pied américain, 225 pieds 8 pouces 4 lignes sur la rue Industrie, 141 pieds 4 pouces 4 lignes sur la rue Broad, 135 pieds 6 pouces sur la rue Warsaw, 30 pieds 3 pouces 1 ligne sur la rue Havana, et 320 pieds sur la ligne divisant la dite portion de terre du reste de l'îlet; ensemble avec les édifices qui s'y trouvent, consistant en une maison en bois à deux étages ayant 5 chambres, une galerie, etc., et une grande étable pour vaches, louée à raison de $8 par mois.

8B. Propriété de choix propre pour une laiterie dans le Troisième District.

Une certaine portion de terre, située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 1724, bornée par les rues Agriculture, Warsaw, Industry, Broad et Havana, désignée par la lettre B, sur un plan tiré par Sidney G. de l'Isle, arpenteur, en date du 11 juin 1892, mesurant au pied américain, 320 pieds sur la rue Agriculture, même nombre de pieds sur la ligne divisant la propriété du reste de l'îlet, et 144 pieds 4 pouces 7 lignes sur les rues Warsaw et Havana; ensemble avec les édifices qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois avec 3 chambres et une galerie, un grand étable, un hangar, une citerne, etc. Loué à raison de $8 par mois.

9A. Bonne propriété propre à une laiterie dans le Troisième District.

Une portion de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 1,784, borné par les rues Abondance, Havana, Agriculture et Warsaw, désignée par la lettre "A," sur un plan tiré par Sidney G. de l'Isle, arpenteur, en date du 11 juin 1892. La dite portion de terre mesure, selon le dit plan 319 pieds 10 pouces 7 lignes de face sur la rue Havana, le même nombre de pieds sur la ligne qui la divise du reste du dit îlet, et 159 pieds sur chacune des rues Abondance et Agriculture. Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois, avec deux chambres et une galerie, étable, citerne, etc. Le tout loué à raison de $5 par mois.

9B. Une ferme (truck farm) productive dans le troisième district.

Une portion de terre dans le Troisième district de cette ville, dans le No 1,784 l'îlet borné par les rues Abondance, Warsaw, Agriculture et Havana désignée par la lettre B sur un plan tiré par Sidney G. de L'Isle, en date du 11 juin 1892. Ladite portion de terre mesure, selon le dit plan, 319 pieds, 10 pouces, 7 lignes sur la rue Warsaw, le même nombre de pieds sur la ligne divisant la propriété du reste du dit îlet, et 161 pieds sur chacune des rues Abondance et Agriculture. Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage en bois avec 2 chambres, galerie, hangar, citerne, etc. Loué à raison de $5 par mois.

10. Magasin et résidence en briques à deux étages, Nos 79 et 81 rue Dumaine.

Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, désigné par le No 2, sur un plan fait par Jean Communy, en date du 3 octobre 1842, et déposé comme plan No 12 en l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire de cette ville. Ledit lot mesure, au pied français, 30 pieds 11 pouces de face à la rue Dumaine, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Royale, Bourbon et St-Philippe, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec tous les édifices, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, sans exception, comprenant un magasin et résidence à double corps de logis à deux étages, en briques, avec environ 8 chambres de chaque côté, citerne, allées, etc. Loué à raison de $40 par mois.

11. Magasin et Résidence à double corps de logis, en briques, à deux étages, couvert en ardoises, Nos 69 et 71 rue Ste-Anne, entre Royale et Bourbon.

Un certain lot de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Royale, Ste-Anne, Bourbon et Dumaine. Le dit lot mesure, au pied américain, 32 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur 92 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur. Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un magasin et résidence à double corps de logis, à deux étages, couvert en ardoises, ayant de chaque côté 9 chambres avec allée, citerne, hangar, etc. Loué à raison de $44 par mois.

12. Magasin et résidence de valeur, en briques, à deux étages, No 189 rue Royale, entre Ste-Anne et Dumaine.

Une portion de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 189 rue Royale, située dans le Second District de cette ville, désignée par la lettre A, dans l'îlet No 58, borné par les rues Royale, Ste-Anne, Bourbon et Dumaine, sur le plan tiré par Arthur de Armas en date du 29 juin, 1885, annexé à un acte de partage entre la Veuve J. Schweitzer et J. F. Schweitzer, passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 11 juillet, 1885, d'après lequel plan la dite portion de terre mesure 15, pieds, 2 pouces, 4 lignes de face à la rue Royale sur 96 pieds, 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un édifice en briques à 2 étages, occupé comme magasin et résidence, et ayant, outre le magasin 9 chambres, halls, etc. Loué à raison de $28 par mois.

13. Magasin et résidence en briques à double corps de logis, à trois étages, Nos 19 et 21 rue Madison.

Deux lots de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 19 et 21 rue Madison, situés dans le second district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Madison, Decatur, Ste-Anne et Chartres. Ces lots se touchent et mesurent: le lot No 19, 20 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Madison, sur une profondeur de 60 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles, et le lot No 21, 20 pieds 7 pouces 4 lignes de face sur la rue Madison, sur 63 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un magasin et résidence en briques, à double corps de logis, à trois étages, avec 6 chambres de chaque côté, outre le magasin. Loué à raison de $51 par mois.

14. Magasin et résidence, à double corps de logis, à deux étages, en briques, avec mansarde, Nos 43 et 44 1|2 rue Ste-Anne.

Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, portant les Nos municipaux 44 et 44½ rue Ste-Anne, situé dans le second district de cette ville, désigné par le No 8, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Chartres et Royale, et l'allée St-Antoine, d'après un croquis annexé à un acte de partage fait par A. De Armas, en date du 29 juin 1885. Selon le dit croquis le dit lot mesure 27 pieds 8 pouces de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur de 78 pieds 6 pouces sur la ligne latérale qui tient la rue Royale, et de 65 pieds 6 pouces sur les lignes regardant la rue de Chartres, la largeur la même de cour de district. Dans le fond, le dit lot mesure d'abord 32 pieds 7 pouces 4 lignes à angle droit avec la profondeur de la dite ligne, et de là forme un autre angle se dirigeant vers l'allée St-Antoine, et mesurant 12 pieds, de là vers la rue Ste-Anne de 4 pieds 6 pouces parallèles avec la rue Ste-Anne, de là en ligne droite vers l'autre ligne de profondeur.

Les améliorations comprennent un magasin et résidence à double corps de logis, à deux étages, en briques, avec mansarde, contenant de chaque côté, outre le magasin, 5 chambres avec citerne, etc. Loué à raison de $44 par mois.

15. Maison à double corps de logis, Nos 153 et 155 rue Bourbon, coin Orléans.

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dauphine, St-Pierre et Orléans, et mesurant 44 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur et une façade sur la rue Orléans de 70 pieds, toutes mesures américaines. Les améliorations comprennent une double corps de logis ayant de chaque côté 2 chambres et un hangar et dans l'autre côté de plus 6 chambres, sans allées, dans la cour. Loué $26 par mois.

16. Entrepôt Iron Clad, No 22 rue Jefferson, entre Chartres et Decatur.

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et tout ce qui y appartiennent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Toulouse, Chartres et Decatur, et mesurant 29 pieds 10 pouces de face à la rue Jefferson, sur 60 pieds de profondeur, désigné par le lettre D, No 13 sur une esquisse annexée à un acte de vente par les successions de Gelpi et Vianca à Jules Schweitzer, d'après un acte passé pardevant Mr. Theard, notaire, le 23 août 1881. Les améliorations comprennent un entrepôt couvert en ardoises, sujet à bail jusqu'au 31 décembre 1893 au Crescent City Rice Milling Company, à raison de $200 par an, payable par trimestre.

17. Cottage en briques couvert en ardoises Nos 345 et 345 1|2 rue Ste-Anne, entre les rues Roman et Prieur.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Roman, Prieur et Orléans désigné par la lettre "A" sur une esquisse faite par George de Armas, sous-voyer de la ville, datée le 3 août 1891, et annexée à l'inventaire de cette succession. Le dit lot mesure, d'après la dite esquisse, en mesure américaine, 34 pieds 7 lignes de face à la rue Ste-Anne, 82 pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Prieur, 32 pieds de profondeur sur la ligne de l'allée en commun avec le lot B., puis 3 pieds sur une ligne oblique; il a une seconde profondeur de 27 pieds, 5 pouces et 35 pieds 6 pouces et 7 lignes sur la ligne du fond, le divisant du lot C., ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds de large, en commun avec les lots A. et B.

Les améliorations comprenant un cottage double en briques recouvert en ardoises, quatre chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc. Loué $16 par mois.

18. Cottage double en briques d'un beau rapport recouvert en ardoises Nos 346 et 346 1|2 coin Ste-Anne et Roman.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même îlet que la dernière propriété décrite sur l'esquisse ci-dessus faite par Geo. de Armas. Le dit lot mesure d'après la dite esquisse, en mesure américaine, 31 pieds 4 pouces de face à la rue Ste-Anne, 60 pieds, 8 pouces de profondeur et face à la rue Roman, 32 pieds sur une première profondeur sur la ligne d'une allée en commun avec le lot A., puis trois pieds sur une ligne oblique vers le lot A, et une seconde profondeur de 26 pieds, 1 pouce vers la ligne du fond qui a une largeur de 32 pieds, 10 pouces. Ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds de large, en commun avec les lots A et B.

Les améliorations comprennent un cottage double en briques recouvert en ardoises, quatre chambres de chaque côté, hangar, citerne. Le coin est occupé comme emplacement pour vente de fruits. Loué $16 par mois.

19. Cottage double en bois recouvert en ardoises, 198 et 198 1|2 rue Roman.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le même îlet et district que le lot ci-dessus et désigné par la lettre "C" sur l'esquisse ci-dessus faite par George de Armas. Le dit lot mesure, d'après la dite esquisse, mesure américaine, 31 pieds 10 pouces 1 ligne de face à la rue Roman, 32 pieds 10 pouces sur une première profondeur sur la ligne le divisant du lot B, puis une droite de 1 pied 4 pouces, à une seconde profondeur de 35 pieds 6 pouces 7 lignes, et sur l'autre côté le dit lot a une première profondeur de 42 pieds 5 pouces 3 lignes sur la ligne le divisant du lot D, puis une seconde profondeur de 28 pieds 2 pouces sur une ligne oblique et 19 pieds 11 pouces 5 lignes de large dans le fond. Les améliorations comprennent un cottage double en bois recouvert en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté, citerne, etc. Loué $14 par mois.

20. Trois double corps de logis Nos 271, 271 1|2 et 273 rue Orléans.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le même îlet que le lot ci-dessus, désigné par la lettre D, sur l'esquisse ci-dessus faite par Geo de Armas. Le dit lot formant l'encoignure des rues Orléans et Roman et mesure d'après la dite esquisse, en mesure américaine, 43 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Orléans sur 50 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent 3 doubles corps de logis en briques recouverts en ardoises, sous un seul toit, chaque corps de logis ayant 2 chambres dans le maison principale, au fond du lot, une bâtisse en bois à deux étages, ayant en tout 6 chambres, 4 cabinets, citerne, etc. Loué $34 par mois.

21. Cottage double en bois recouvert en ardoises avec façade en briques, Nos 275 et 275 1|2 rue Orléans.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le même îlet et district que le lot ci-dessus et désigné par la lettre E sur l'esquisse ci-dessus faite par Geo. de Armas. Le dit lot mesure d'après la dite esquisse, en mesure américaine, 34 pieds 5 lignes de face à la rue Orléans, 76 pieds de profondeur sur la ligne le divisant du lot F, 50 pieds sur une première profondeur sur la ligne qui le sépare du lot D, puis 2 pieds 6 pouces 1 ligne sur une ligne oblique vers le lot D, puis une seconde profondeur sur une ligne divisant le lot D; puis 43 pieds 2 pouces sur la ligne divisant le lot F, et 43 pieds 2 pouces de largeur dans le fond, cinq pieds plus une largeur dans le fond de 2 pieds 2 pouces. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, à un étage, avec attique, couvert en ardoises avec façade en briques, ayant de chaque côté 5 chambres, citerne, etc., Loué $10 par mois, de chaque côté.

22. Cottage double en bois avec devanture en briques Nos 279 et 279 1|2 rue d'Orléans.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent, situé dans les mêmes carré et district que les précédents, désignés par la lettre G dans le susdit plan de Geo. De Armas. Le dit terrain mesure, d'après le dit plan, mesure américaine, 33 pieds, 6 pouces et 0 lignes de façade rue d'Orléans; 76 pieds, 4 pouces, 3 lignes de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Prieur; 31 pieds sur la ligne d'une allée commune au dit terrain et le terrain F, de là 3 pieds 6 pouces sur une ligne oblique s'étendant vers le terrain F; puis 42 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne le séparant du terrain F, et 35 pieds 9 pouces 6 lignes à l'arrière; ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds 6 pouces de large, continuée aux dits terrains F et G. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, couvert en ardoises, avec façade en briques, ayant de chaque côté 5 chambres, citerne, etc. Loué $10 de chaque côté.

Termes et Conditions de la Vente.

Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en des billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèques et privilèges du vendeur sur la dite propriété vendue, portant sept pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente, jusqu'à paiement. Les actes de vente devant renfermer la clause usuelle de cinq pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès; transfert des polices d'assurance et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1892, en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente pour l'assurer.

Les actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire, aux frais des acquéreurs.
14 juin—14, 19, 25—juil et 2, 9 16 16.

VENTES A L'ENCAN

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE-RÉSIDENCE

—DANS LE—

Troisième District.

LE "LEEFE HOMESTEAD",

Au coin nord-ouest des rues Champs-Elysées et Morales.

Mme Blanche M. Thomas et Mme Zella M. Berry vs John A. Lafaye, tuteur des mineurs Maria Stella, Anna Laura et Edward Emory Lafaye.

No 36,171—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Vente en partage

A l'encan. A crédit.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 6 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu et signé dans l'affaire ci-dessus le 30 juin 1892, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec tout e les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Morales, Marigny et Craps, désignés comme les lots Nos 4 et 5 du dit îlet, d'après un plan par Joseph Pilié, voyer, daté le 13 décembre 1833 et annexé à un acte pardevant Théo Seghers, ex-notaire public en cette ville, le 27 avril 1835. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant ensemble, 35 pieds 6 pouces de face à la rue Champs Elysées, sur 106 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 4 formant l'encoignure des rues Champs-Elysées et Morales.

Les améliorations comprennent le cottage connu comme le No 183 rue des Champs Elysées, ayant de grands corridors, quelque 6 chambres, 2 grandes citernes, etc., se trouve dans un voisinage bien amélioré, près des marchés, des églises et des écoles, accessible à 3 lignes de chars.

Conditions de la vente.

Un tiers comptant, et la balance à un et deux ans, en billets de l'acquéreur divisés en coupons à la convenance des vendeurs, portant sept pour cent d'intérêt par an et garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue.

L'acquéreur assumera en dessus du montant de son enchère, le paiement de toutes les taxes dues pour cette année 1892, et déposera dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Fahey, Esq., Notaire public.
2 juil—2 9 16 23 30—août 6

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

MEUBLES DE MAISON,

Chevaux, Vaches, Wagons et Harnais.

Succession de Mme Francine Lacoste, femme de Matthew Tamor.

No 35,729.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—MERCREDI, 6 juillet 1892, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus, Division D, daté le 20 juin 1892, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, au No 61 rue Nord Remparts, entre Port et St Ferdinand—

Un lot de meubles de maison, deux chevaux, cinq vaches, un wagon, une charrette de boucher avec harnais.

Conditions—Comptant avant livraison.
28 juin—28 26—juil 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES AGREABLES

Rue des Remparts, entre Port et St-Ferdinand.

Succession de Mme Francine Lacoste, femme de Matthew Tamor.

35,729—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 30 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus. Division D, daté le 20 juin 1892, dans l'affaire ci-dessus la propriété décrite ci après à savoir:—

1° Le joli cottage double en bois Nos 661 et 661 1|2 rue North Rampart dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues North Rampart, St-Claude, Port et St-Ferdinand, ayant quatre chambres, citerne, hangar et allée de chaque côté.

Le lot de terre est désigné par la lettre A sur une esquisse par S. G. de l'Isle, voyer, datée le 24 juin 1892, et mesurant 30 pieds de face à la rue North Rampart sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage simple en bois No 663 rue Nord Remparts, adjacent et dans le même district et îlet que la propriété décrite ci-dessus, ayant 4 chambres et citerne; le lot de terre est désigné par la lettre "B" sur l'esquisse mentionnée ci-dessus et mesure 28 pieds 4 pouces de face à la rue Nord Remparts sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété ci-dessus est dans un voisinage tranquille, respectable et bien amélioré, près des lignes de chemins de fer urbains, des églises, du marché et des écoles. Elles sont toujours occupées par une bonne classe de locataires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, dans un an en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, spécialement garanti par hypothèque et lien du vendeur, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations seront tenues assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs de billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1892 en dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant sur le prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant G. Legardeur Jr, Esq., N. P., aux frais des acquéreurs.
28 juin—26—juil 2 9 16 23 30

PAR JAS P. GUINAULT.

Succession de Bernard Garcia et de Francisca Pina, son épouse.

Dossier No 35,826—Cour Civile de District.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau: No 60 rue Bienville—SAMEDI, 16 juillet 1892, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Hon. rable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 juillet 1892—

Un lot de terre situé dans le 3me District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues St-Claude, Marais, Bourbon et St Antoine, mesurant 25 pieds de face à la rue St-Claude sur 150 pieds de profondeur.—Ensemble une maison basse couverte en ardoises contenant galerie de côté, 4 chambres, 1 cabinet dans la cour, 1 cave, 1 hangar, corridor de chaque côté de la maison, Latrines, etc., etc.

La maison est désignée par le numéro 432 rue St-Claude.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumant en outre du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1892 et déposera entre les mains de l'encanteur 10 pour cent sur le prix d'achat.

Acte de vente pardevant Geo. M. Barnett, notaire.
13juin—15 16 23—juil 2 9 16

LE FRANCO-LOUISIANAIS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 100 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Sixième District.

Coin des rues Magazine et Austerlitz.

Bâtisse à deux étages occupée comme magasin d'épiceries et résidence.

J. C. Potthast
vs
ses créanciers,

No 34,744—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: 3 1|2 rue Carondelet—SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, il sera vendu, à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 6 juin 1892, dans l'affaire ci-dessus, la propriété de valeur ci-après décrite, savoir—

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Magazine, Austerlitz, Camp et Général Taylor numéroté "25" sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, le 15 février 1849, et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire. Ledit terrain est désigné par le No 1 sur un petit plan tracé par Wm Forsbey, voyer, en date du 27 juin 1855 et annexé à un acte passé pardevant James Graham, ancien notaire, le 29 juin 1855, et forme le coin des rues Magazine et Austerlitz, et mesure 32 pieds de façade rue Magazine, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 108 pieds 4 pouces rue Austerlitz. Etant la même propriété que ledit J. C. Potthast a acquise le 15 avril 1889, par achat de la Mutual Loan and Building Association par un acte passé pardevant John Bendernagel, ancien notaire en cette ville enregistré au bureau des Transferts de cette paroisse, livre 130, folio 617.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages, la partie inférieure de laquelle est occupée comme magasin d'épiceries et la partie supérieure comme résidence ayant six chambres, auvents, citerne, etc. A l'arrière du terrain se trouve une maison à un étage ayant deux chambres hangar, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans ou à un ou à crédit, le tout à l'option de l'acquéreur. La partie à crédit s'il y en a, devra être représentée par des billets de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente devant être passé pardevant W. O. Hart notaire, aux frais de l'acquéreur, renfermera toutes les clauses usuelles telles que lien du vendeur et hypothèque spéciale pour garantir le paiement de la somme due; cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; la propriété devra être assurée et la police transférée au détenteur des billets, et autorisation à lui donnée d'assurer au cas où l'acquéreur ne le ferait pas. La somme payée pour la prime sera couverte par le lien du vendeur et une hypothèque spéciale. En sus de son enchère l'acquéreur assumera les taxes de 1892.
11juin—11 18 2—juil—2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans la Paroisse Jefferson, sur le Chemin de la Métairie, environ six milles de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Bertrand Beresset al's.

No 34,674—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 3 1|2 rue Carondelet—SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 10 juin 1892 pour compte de la dite succession, la propriété décrite ci-après:

Le tout et en particulier ce morceau de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient, situé dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat, sur le chemin de la Métairie, à une distance d'environ six milles de la ville de la Nouvelle Orléans, et désigné par le numéro neuf sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général à la date du 29 janvier 1836, lequel morceau de terre mesure un arpent plus ou moins de face au dit chemin, ou rive du Bayou Métairie, sur dix-huit arpents de profondeur entre lignes plus ou moins parallèles, et est borné d'un côté supérieur par des terres appartenant à H. W. Smith et sur le côté inférieur par des terres appartenant maintenant ou anciennement à Bondousquié ou Bergamin.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance du prix d'achat payable à un et deux ans après, ou en un an seulement, à l'option de l'acquéreur, en un ou par des billets portant huit pour cent d'intérêt par an faits et endossés en blanc, garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété inaliénable et pour garantir le paiement du capital de huit pour cent d'intérêt par an que les dits billets doivent porter, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le paiement des taxes et des primes d'assurance si elles ne sont pas payées par celui qui a fait les billets, et de toutes les clauses usuelles des dites ventes, et de plus, que l'acquéreur déposera dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
14juin—14 18 25 juil 2 9 16

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix DU SECOND DISTRICT.

Joli "Cottage-Home" en Bois,
No 301 rue Hôpital,
SUCCESSION DE JAMES DILLON.

No 33,248—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue de la Commune.—MERCREDI, 27 juillet 1892, à midi, à la Bourse d'Encan, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, en date du 20 juin 1892 dans l'affaire de la succession de James Dillon, dossier No 33,248, il sera vendu à l'encan:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, situé dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Hôpital, Dorgenois, Roman et Hôpital, mesurant 27 pieds rue Hôpital, sur 104 pieds 4 pouces sur la ligne la plus proche de la rue Derbigny; une première profondeur de 80 pieds de l'autre côté de la ligne; de là s'étendant à angles droits d'environ 6 pieds vers la rue Roman; de là une autre profondeur de 29 pieds sur une ligne oblique à la ligne derrière. Désigné par la lettre "B" sur un plan de J. A. D'Hémécourt, annexé à un acte pardevant Edouard Barnett, ancien notaire, en date du 26 juin 1862.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. G. Eustis, notaire, 10 pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication
24 juin—24—juil 2 9 16 23 27

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage double, de bon rapport.

Nos 36 et 36 1|2 et 38 et 38 1|2 avenue Washington, près de la rue St-Thomas

Succession de Andreas Frey.

No 35,673—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 juin 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Les cottages doubles en bois d'un bon rapport Nos 36 et 36 1|2, 38 et 38 1|2 Avenue Washington, près la rue St Thomas retirées de la banquette, ayant galerie de façade et 6 chambres à chaque corps de logis, citernes, dépendances, arrière cour et allées sur le côté, etc.

La propriété mesure sur la façade une totalité de 64 pieds 8 pouces à l'Avenue Washington, et est composée du tout des lots Nos 8 et 9 et d'une partie du lot No 10 dans le carré B, borné par l'Avenue Washington, les rues Sixième, St-Thomas et la rue projetée Livaudais, dans le Quatrième district de cette ville, sur un plan dessiné par Chas Campen, daté du 25 avril 1866, déposé au bureau de J. Cavalier, ex-notaire en cette ville. Les lots Nos 8 et 9 mesurent chacun 28 pieds de face Avenue Washington sur 121 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et la partie du lot No 10 mesure 8 pieds 8 pouces de face Avenue Washington sur 121 pieds 1 pouce et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ainsi qu'il est mieux démontré sur un plan de Jno F. Braun, Esq., exposé à l'endroit de la vente. Etant sur une large rue solidement pavée, et dans un district populeux, ces cottages doubles de choix sont toujours loués à de bons locataires.

Conditions—Une moitié comptant, la balance à un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an; 5 pour cent honoraires d'avocat, la police d'assurance transférée et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1892 en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent comptant de l'acquéreur sera exigé au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. R. Kerr, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
11juin—11 18 25—juil—2 9 16

THE NEW-ORLEANS BEE,
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and especially recommended to those among American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; ...

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le troisième district.

EMPLACEMENT D'AFFAIRES DE CHOIX,
Coin rues Nord-Remparts et Indépendance.

Le cottage double en bois, très agréable, **Nord-Remparts, coin Indépendance.**

Le cottage double très désirable,
Nos 93 et 95 rue Indépendance près Remparts.

Le joli cottage double, nouvellement bâti.

Nos 471 et 471 1|2 Bourgogne, près Champs-Elysées.

La confortable résidence en bois,
Coin Indépendance et Villeré

A côté deux beaux terrains propres à bâtir se touchant.

Et les cottages doubles, nouvellement bâtis,

Nos 173, 173 1|2, 175 et 175 1|2 Indépendance, Entre Villeré et Urquhart

Succession de Mme Eva Vock, femme de Charles F. Pohlman.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 35 728.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue de la Commune.—SAMEDI, 6 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre en date du 28 juin 1892 et aussi d'un ordre supplémentaire en date du 30 juin 1892, émanant de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu dans la succession ci-dessus, les propriétés foncières de valeur ci-après décrites:

Coin des rues Nord-Remparts et Indépendance.

1° Un excellent emplacement d'affaires, parfaitement situé, coin Nord-Remparts et Indépendance, touchant à la précédente propriété décrite comme suit: Deux certains lots de terre, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les dépendances, situés dans le faubourg Washington, troisième district de cette ville, désignés par les Nos 6 et 7 dans l'îlet No 10, bornés par les rues Indépendance, Nord-Remparts (autrefois Amour), Pauline et Bourgogne (autrefois Craps), sur un plan tiré par Jos. Pilié, ancien voyer de ville. Les dits lots mesurent au pied américain, le lot No 6, 45 pieds 8 pouces de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur. Le lot No 7 forme le coin Indépendance et Amour (maintenant Nord-Remparts), et mesure 45 pieds 8 pouces de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur et face à la rue Amour. Les dits lots ont été subdivisés en 3 lots désignés par les lettres A, B et C d'après un plan d'Edgar Pilié voyer, en date du 17 mai 1892, et mesurent comme suit

Le lot A forme le coin des rues Nord Remparts et Indépendance et mesure 33 pieds 2 pouces de face à la rue Nord Remparts sur une profondeur et face à la rue Indépendance de 56 pieds.

Le lot B mesure 61 pieds 2 pouces de face à la rue Nord-Remparts, sur 58 pieds 9 pouces de profondeur. Le lot C mesure 35 pieds 4 pouces de face à la rue Indépendance sur une première profondeur, sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Nord-Remparts de 23 pieds 9 pouces, puis se rétrécissant de 2 pouces 6 lignes, de là sur une seconde profondeur de 61 pieds 2 pouces et une profondeur sur l'autre ligne latérale de 95 pieds, et ayant une largeur de 32 pieds 10 pouces dans la ligne du fond le tout au pied américain. Le plan est annexé pour référence à l'inventaire enregistré de la succession.

Les améliorations sont décrites comme suit

Lot A—Le magasin et café bien situé coin des rues North Rampart et Indépendance, avant hangars en face, magasin spacieux, 3 chambres, citerne, allée de côté et arrière cour.

Lot B—Le cottage double en bois d'un bon rapport, rue North Rampart, contenant 6 chambres, ayant 4 chambres, allées de côté, hangars et arrière cour à chaque corps de logis, rapportant $168 par an.

Lot C—Le cottage double en bois, avantageux Nos 93 et 95 rue Indépendance, ayant 6 chambres, 2 citernes, hangars, allées de côté et arrière cour, donnant $144 par an dans un district très populeux à proximité des lignes de chars urbains, et loués à des locataires stables.

Nos 58 et 58 1|2 rue Piété.

2° Le joli cottage double en bois, nouvellement construit, Nos 58 et 58 1|2 rue Piété entre Royale et Dauphine ayant 3 chambres, galerie au fond, hangars, citernes, arrière cour et allées de côté à chaque corps de logis.

Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, ensemble et séparément, qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet No 172, borné par les rues Piété, Louisa, Royale et Dauphine, désigné par le No 1, d'après une esquisse d'arpentage faite par Arthur de Armas, sous-voyer de la ville, datée janvier 1884, annexée à et faisant partie de l'inventaire enregistré dans cette succession, mesurant 32 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Piété sur 114 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. En splendide état et dans un voisinage convenable, cette propriété supérieure commande des loyers stables à raison de $240 par an.

Nos 471 et 471 1|2 rue Bourgogne.

3° Le cottage résidence double en bois avantageusement situé. Nos 471 et 471 1|2 rue Bourgogne, entre les rues Champs Elysées et Marigny, ayant 6 chambres, citernes, puits, hangars, allées de côté et grande cour dans le fond décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne (anciennement Craps), Champs Elysées, North Rampart (anciennement Amour) et Marigny, mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 11 lignes de face à la rue Bourgogne ou Craps, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, circonstances et dépendances du dit lot de terre, droits et privilèges, sans exception en réserve. Près de l'église St Pierre et St-Paul, dans un voisinage tranquille et amélioré, rapportant $204 par an.

Au coin des rues Indépendance et Villeré.

4° Le cottage-résidence confortable, au coin des rues Indépendance et Villeré, ayant 7 chambres, lavoir, citerne, magasin et chambre à fourrages, compartiments pour le bois et le charbon, écurie, endroit pour wagon, le tout en bon état, et le terrain planté de fleurs, etc., plus amplement décrit comme suit, savoir:

Deux certains lots de terre, désignés par les Nos 10 et 11 et situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Indépendance, Urquhart et Girod, maintenant Villeré, et la propriété appartenant à L. B. Macarty, sur un plan dressé par N. Fouché, Jr, daté le 6 avril 1848 et déposé comme No 27 dans le livre de plans L. au bureau de P. E. Laresche, ex-notaire en cette ville, lesquels lots mesurant chaque 31 pieds 4 lignes de face à la rue Indépendance sur 95 pieds 3 lignes de profondeur le lot No 11 formant l'encoignure des rues Indépendance et Girod maintenant Villeré.

Les deux beaux terrains contigus.

5° Deux certains terrains, situés dans le Troisième District de cette ville dans le carré borné par les rues Indépendance, Urquhart et Girod, Villeré maintenant, et la plantation anciennement appartenant à Louis Barthélemy Macarty, désignés par les Nos 8 et 9 sur un plan dressé le 6 avril 1848, par Nelson Fouché, Jr., et déposé pour qu'on s'y réfère, en l'étude de Paul E. Laresche, ancien notaire en cette ville, comme plan No 27 du livre de plans L. Ces terrains mesurent, chacun, 31 pieds, 4 lignes de façade rue Indépendance, sur 95 pieds 3 lignes, plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent. Terre haute de choix faisant face à un bon chemin solide.

Nos 173, 173 1|2 et 175 et 175 1|2 rue Indépendance.

6° Les cottages doubles de choix nouvellement bâtis, en bois, Nos 173, 173 1|2 et 175 et 175 1|2 rue Indépendance, entre Villeré et Urquhart, ayant 6 chambres de chaque côté, allées de côté, citernes, auvents et arrière-cour à chaque cottage. Les terrains sont décrits comme suit: Deux certains terrains ensemble avec tous les droits, passages privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième district de cette ville, dans le carré compris entre les rues Indépendance, Urquhart, Girod, Villeré aujourd'hui, et Pauline, désignés par les Nos 6 et 7 sur un plan de Nelson Fouché Jr, le 6 avril 1848 et déposé en l'étude de P. E. Laresche, ancien notaire de cette ville, comme plan No 27 du livre de plans marqué L, et aussi sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt le 25 juin 1862 et annexé pour qu'on s'y réfère à un acte de vente des successions de François Xavier Rochasson et d'Anne Thomelin, alias Thomelain, son épouse, à Jean Badagaray, par acte pardevant F. D. Seghers, ancien notaire en cette ville, le 26 mai, 1873. En bon état et bien loué.

Termes et Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à un an en billets portant 7 pour cent d'intérêt du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garantis par lien du vendeur et hypothèque avec pacte de non aliénation, assurance, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera en sus de son prix d'adjudication, le paiement de toutes les taxes de 1892 et paiera 10 pour cent du prix de l'enchère au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.
3 juil—3 9 16 23 30—août 6

FOR DYSPEPSIA,
Indigestion, and Stomach disorders, use
BROWN'S IRON BITTERS.
All dealers keep it, $1 per bottle. Genuine has trade-mark and crossed red lines on wrapper.

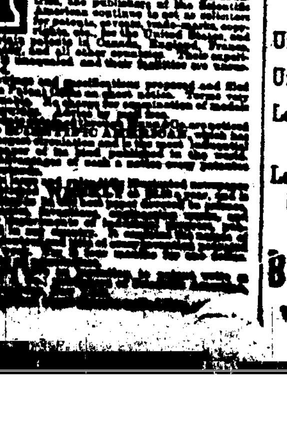

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an..................	$12 00
Six mois...............	6 00
Trois mois.............	3 00
Un mois................	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an..................	$3 00
Six mois...............	1 50
Quatre mois............	1 00
Un mois................	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seul. dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73.....CHARTRES.....73

L'Abeille ... MARDI ... Ventes de ... TAXES ... FEU... Mère ... PAUL